Règles de saisie

Le langage documentaire est composé de descripteurs compris dans 11 champs lexicaux issus pour partie des genres précédemment définis (fiches de la liste alphabétique permutée et des champs lexicaux).

Descripteurs : contrôle de saisie et de vocabulaire. Ils doivent être adaptés aux questions des adolescents et à la littérature de jeunesse. Conformément aux instructions de la norme NF Z 47-100, on choisit des unitermes sans ambiguïté qui décrivent un concept hors de tout contexte, de préférence au singulier.
On privilégie les formes françaises courantes, les adjectifs et les substantifs, et l'on conserve les sigles dans leurs formes communément acceptées. Il semble préférable d'éviter l'emploi de verbes et d'adverbes (il est pourtant des verbes qui conviennent mieux à la fiction : grandir remplace avantageusement croissance ou évolution). Il s'agit bien ici d'un nouveau degré dans la mise en abyme (il est dès lors normal que les champs lexicaux soient partiellement issus de l'ensemble dédié aux genres).
L'appartenance d'un descripteur à l'un des champs lexicaux n'exclut nullement son utilisation avec des descripteurs issus d'autres champs lexicaux. Cette structure ne sert qu'à ranger les descripteurs et permettra de les retrouver plus facilement.

Relations entre les descripteurs.
Hiérarchie et relations préférentielles : gestion des équivalents linguistiques.
Les descripteurs sont rangés sur le même niveau hiérarchique, dans chaque grand champ lexical.
Pour limiter leur nombre, on a choisi de conserver un certain nombre de non-descripteurs (qui renvoient à des descripteurs). Ils auraient pu constituer des termes spécifiques de descripteurs. Ceux-ci seraient alors eux-mêmes devenus des termes génériques. Il n'est malheureusement pas possible de gérer plusieurs niveaux de spécificité dans un index alphabétique.
Les candidats descripteurs qui pourraient constituer des termes spécifiques deviennent automatiquement des non-descripteurs.

Relations d'association
Un même descripteur peut appartenir à plusieurs champs lexicaux. Il sera alors suivi d'une mention d'appartenance à un (ou plusieurs) autre champ lexical. Les descripteurs proches au niveau sémantique (dans un même champ lexical ou d'un champ lexical à un autre) seront suivis de relations d'association.

Origine des descripteurs
Ils sont issus de guides, d'anthologies, de dictionnaires des œuvres et des thèmes, de dossiers de lecture pour les élèves ou l'enseignant ; on les retrouve en partie dans les listes du secteur jeunesse de la BCP du Doubs, de la section jeunesse de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau de Chambéry, des lycées de Grenoble, du Schools Catalogue Information Service dépendant du National Cataloguing Agency for Schools australien, la Bibliography of Canadian Children's Fiction et les thesauri élaborés par M. Michel Bernard.

Compatibilité avec d'autres langages documentaires : normalisation.
Quatre-vingt dix-huit pour cent des descripteurs ont un équivalent dans les têtes de vedettes du Répertoire d'autorité matière encyclopédique et alphabétique unifié (RAMEAU), gage d'universalité .

Avant d'intégrer de nouveaux descripteurs, il faudra vérifier qu'ils n'ont pas de synonymes et qu'ils sont véritablement indispensables.

Ce langage documentaire n'est pas fermé. Cependant, il conviendra de se demander, avant d'ajouter un descripteur :
- s'il est bien **lié à la fiction**, s'il apparaît fréquemment dans la littérature
- s'il n'a **pas de synonyme**
- s'il **exprime le sens de la notion** en question
- s'il **peut appartenir à l'un des champs lexicaux**, et quelle peut être sa **relation avec les descripteurs existants**
- s'il est **identique dans sa forme et dans son sens aux descripteurs**

Le candidat descripteur sera fabriqué en respectant les **règles d'élaboration des descripteurs** existants : **uniterme** de préférence, **singulier** et appartenant aux **têtes de vedettes RAMEAU**.
Il importera dès lors de le tester et de mesurer son utilisation lors de l'indexation et des recherches. Les modifications en série permettront une correction rapide, le cas échéant.

Attention ! Des **termes** comme " robinsonnade " ou " bovarysme " sont **inacceptables** parce qu'ils font référence à d'autres œuvres littéraires qui ne sont pas nécessairement connues des lecteurs. Si elle est intéressante, la référence à une œuvre n'en demeure pas moins parfaitement subjective. Il importe d'employer des mots simples qui permettent à chacun de laisser libre cours à son imagination et de construire du sens. **Il convient d'écarter les termes trop spécifiques puisque le but est de rapprocher les œuvres et non de les différencier de manière trop nette.**

Impression autorisée pour une utilisation non commerciale
© Nicolas Dompnier 38000 Grenoble 2001